

C.D.E.P : Rapport financier 2013/2014

Cher(e) s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2013/2014.

I - PRODUITS

Les produits se sont élevés à **19 537€** (+18,22 %) :

a- Subventions :

- la subvention de la Ville de Paris n'a pas été perçue.
- la subvention du Centre National du Développement Sportif (CNDS) 2013 a été payée en octobre 2013 pour 3 200€ et n'avait donc pas été comptabilisée l'année dernière. La subvention de 2014 s'est élevée à 3 500€, soit 6 700 € au total dans les comptes de cette année.
- l'aide de la FFE transitant par le CREIF (le « 1€ par licence) est stable à 11 120€

b- Produits financiers :

Ils s'élèvent à 1 716€, en forte baisse (-38,38 %) à la suite de la ponction sur nos réserves due à l'action en faveur des clubs parisiens de l'an dernier (36 762€).
Notre trésorerie demeure néanmoins confortable : 184 K€.

II - CHARGES

Elles s'établissent à **26 280€** contre **52 508€** l'an dernier (- 49,95 %) année exceptionnelle du fait de notre appel à projet en faveur des groupements parisiens.

1 - Actions de soutien :

a- Accueil des handicapés

L'aide allouée aux groupements de Paris se monte à 12 020€, financée à hauteur de 6 700 € par le CNDS. Nous avons soutenu l'accueil de près de 200 handicapés dans les groupements parisiens.

b- Championnats (organisation, prix et récompenses) : **4 334€ (-23.9%) dont**

- 3 523 € (-25,6 %) pour les Championnats de Paris, la réduction est due au stockage de lots non distribués.

- 811 € (-15,2 %) pour le Trophée des Enseignants qui a été couru en obstacle et en dressage, réduction obtenue par une économie sur le cocktail de remise des prix.

c- Equipement

Nous avons dépensé 204€ pour l'entretien des matériels mis à disposition des clubs.

2 - Fonctionnement/Communication

6 708€ contre **6 136€** l'an dernier. La hausse de 8,5 % s'explique principalement par l'augmentation des réceptions en raison d'un déjeuner des responsables sportifs du département.

3 - Amortissements

3 014€ contre **3 707€** l'an dernier. La diminution de ce poste (- 18,7 %) trouve son origine dans la diminution des valeurs amortissables au bilan.

4 – Impôts sur les bénéfices

Nous avons reçu une sommation pour déclarer et payer un impôt sur les intérêts perçus en cours d'année. Le montant est de **560€**.

III - RESULTAT

Avec des produits de **19 537€** et des charges de **26 280€**, le résultat de notre association s'établit à - **6 743€** que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.